



[www.neufchateau.be](http://www.neufchateau.be)

**Vos correspondants :**

Claude De Coster - Directeur école communale Le Roches - 0498/14 27 99 - [ec002659@adm.cfwb.be](mailto:ec002659@adm.cfwb.be)

Michaël Burnet - Directeur école communale Le Vivier - 0497/90 87 74 - [ec002661@adm.cfwb.be](mailto:ec002661@adm.cfwb.be)

Sylvie Piette - Responsable accueil extrascolaire - 0474/24 27 68 - [extrascolaire@neufchateau.be](mailto:extrascolaire@neufchateau.be)

Madame, Monsieur, Chers parents,

La présente lettre a pour but de vous informer des mesures prises par le Conseil national de sécurité hier soir relativement au coronavirus concernant la fréquentation de l'école de votre enfant.

La commune vous rappelle que le principe est de ne pas confiner plusieurs personnes dans un local. Dès lors, il convient de garder les enfants à la maison.

Pour rappel, il est déconseillé de faire garder votre enfant par les grands-parents considérés comme des personnes plus sensibles au coronavirus.

Un accueil sera organisé à l'école. Sont concernés par cet accueil, les élèves dont les parents font partie de services de soins (médecins, infirmiers...) ou d'urgence (pompiers, policiers, ambulanciers...) ainsi que les élèves qui ne pourraient être gardés que par leurs grands-parents. Vous pourrez recourir aux garderies organisées par la commune dans le lieu d'implantation scolaire fréquenté habituellement par votre enfant. Merci de remettre la déclaration sur l'honneur ci-jointe à l'accueillante / enseignante qui accueillera éventuellement votre enfant ce lundi. Ce document inclut une décharge de responsabilité au cas où votre enfant y attraperait le coronavirus.

Suite à l'annonce de Mme la première ministre hier soir, voici les dispositions prises :

1. Tous les cours sont suspendus jusqu'au 3 avril 2020 minimum
2. Une garderie est organisée dans chaque implantation dès ce lundi 16 mars (horaire habituel de 7h à 18h30, à savoir accueil facturé et temps scolaire non facturé)
3. Aucun repas chaud ni potage ne sera délivré (jusqu'au 24 avril)

Merci de bien vouloir indiquer la présence éventuelle de votre enfant pendant les jours de la semaine.

L'apparition de symptôme entrainera le rappel systématiquement des parents de l'enfant concerné afin de venir le rechercher.

Espérant que vous comprendrez l'importance de ces mesures édictées par l'autorité fédérale pour réduire les risques de contagion du coronavirus, nous vous prions d'agréer, chers parents, l'expression de nos salutations distinguées.

Le directeur général

Jean-Yves Duthoit

L'échevin de l'enseignement

Christian Kellen

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué (art.L1132-4 CDLD)  
Le bourgmestre

D. MICHELIS

Dimitri Fourny